



BISSONNETTE FORTIN GIROUX
Cabinet d'avocats, s.a.

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE
ORIGINAL PAR LA POSTE

Saint-Jérôme, le 10 avril 2013

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, 2^{ième} étage
Bureau 255
Montréal, Québec H4Z 1A2

Notre référence : 3070-0342

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Gaz Métro dans le dossier de la Régie R-3809-2012 (Phase 2)

Chère Consœur,

La présente fait suite à la lettre de la Régie du 2 avril 2013 transmettant à l'ACIG sa DDR no 2 lui demandant de commenter la proposition de TransCanada Energy Ltd. (TCE) quant à l'augmentation des tarifs D₃, D₄ et D₅.

Vous trouverez sous pli la réponse de l'ACIG contenant ses commentaires sur cette proposition.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère Consœur, l'expression de nos salutations cordiales.

BISSONNETTE FORTIN GIROUX
CABINET D'AVOCATS, S.A.

GUY SARAULT

GS/jk



- c.c. :
- ACIG – a/s Shahrzad Rhabar
 - ACIG – a/s Darlene Prokop
 - ACIG – a/s Bernard Otis
 - ACIG – a/s Yves Séguin
 - Gaz Métro - a/s: Me Vincent Regnault et Affaires réglementaires
 - FCEI – a/s Me André Turmel
 - GRAME – a/s Me Geneviève Paquet
 - OC – a/s Me Éric David
 - ROÉÉ – a/s Me Franklin S. Gertler
 - RNCREQ – a/s Me Annie Gariépy
 - S.É./ AQLPA – a/s Me Dominique Neuman
 - TCE – a/s Me Pierre Grenier
 - TCPL – a/s Me Pierre Grenier
 - UC – Me Hélène Sicard
 - UMQ – Me Steve Cadrin

